

Le thermostat connecté Voltalis : guide d'information

à destination du
personnel d'accueil





Le thermostat connecté gratuit dédié aux logements et locaux professionnels chauffés au tout électrique.

En partenariat avec Pays d'Iroise Communauté, Voltalis propose à l'ensemble des habitants et professionnels du territoire chauffés au tout électrique de s'équiper d'un thermostat connecté 100% gratuit. Installée gratuitement sur les radiateurs et pompes à chaleur, il permet de les piloter à distance pour réaliser des économies d'énergie et réduire leur empreinte carbone.

En quoi consiste le dispositif ?

1



Le module de communication

Il fait la liaison en 4G/5G ou Wifi entre la plateforme Voltalis, les modules satellites et l'application MyVoltalis.

2



Le module de commande

Installé à côté de chaque radiateur et pompes à chaleur, il réduit brièvement leur consommation lorsque nécessaire et permet de piloter les appareils depuis MyVoltalis.

3

MyVoltalis : l'application pour maîtriser sa consommation et ses dépenses !

Avec l'espace MyVoltalis, accessible gratuitement sur PC, smartphone et tablette, le site équipé devient véritablement connecté. Intuitif et complet, il permet de **suivre sa consommation, de piloter son chauffage à distance** et même de le **programmer** en toute simplicité !



Programmation du chauffage
Détection d'absence
Consommation en temps réel



Suivi en kWh et en euros
Alerte dépassement budget
& plus encore...



Quels avantages ?



Économique

Jusqu'à **15%** d'économies sur la consommation annuelle d'électricité du foyer.



Écologique

Jusqu'à **70%** de réduction des émissions de CO₂ en aidant à limiter le recours aux centrales thermiques d'appoint.



Solidaire

Participation active à l'équilibre du système électrique pour sécuriser l'alimentation en électricité des foyers français.



Gratuit

Le boîtier, son installation et les services associés sont **totalemtent gratuits**, Voltalis étant rémunérée par le système électrique.

Réponses aux questions les plus fréquentes

Quels sont les sites concernés ?

Le thermostat connecté Voltalis s'adresse uniquement aux foyers et locaux professionnels chauffés à l'électricité (radiateurs et pompes à chaleur). Il permet de suivre la consommation électrique et de piloter les appareils de chauffage.

Quels sont les équipements concernés dans le logement ?

Seuls les appareils de chauffage sont connectés au thermostat Voltalis. L'éclairage, l'électroménager et les prises de courant ne sont en aucun cas concernés.

Combien coûte le dispositif Voltalis ?

Le matériel, son installation, son suivi et ses services innovants sont 100% gratuits et sans abonnement. L'adhérent n'a rien à déboursier.

Pourquoi Voltalis est une solution écologique et solidaire ?

Parce qu'elle participe au développement des énergies renouvelables et permet de limiter le recours à des centrales thermiques polluantes (fioul, gaz, charbon).

Comment fait-on des économies avec Voltalis ?

D'une part, l'application MyVoltalis permet de piloter les appareils de chauffe et d'optimiser sa consommation. Ensuite, les courtes modulations opérées par Voltalis sur les appareils connectés, aux moments où le réseau en a le plus besoin, permet aussi de limiter la consommation. Une solution qui allie confort, écologie et économies !

L'installation du thermostat connecté Voltalis est-elle obligatoire ?

Aujourd'hui, les thermostats connectés ne sont pas obligatoire, c'est dans l'intérêt de l'habitant ou du professionnel car ils pourront bénéficier d'économies d'énergie et des services apportés par le dispositif. Par ailleurs, dans le cadre de la transition énergétique, il est recommandé d'équiper ses appareils de chauffe et d'optimiser ses consommations énergétiques.

Est-il nécessaire de changer de fournisseur d'électricité ?

Non, le thermostat connecté Voltalis est compatible quel que soit le contrat et le fournisseur d'électricité. L'adhérent peut conserver son fournisseur actuel ou en changer s'il le souhaite.

Est-il possible de suspendre le fonctionnement du thermostat ?

L'adhérent garde toujours la main. Il peut donc suspendre le fonctionnement du thermostat connecté à tout moment en pressant un bouton situé en façade du dispositif ou directement depuis son espace sécurisé MyVoltalis.

Comment accéder à MyVoltalis ?

L'application MyVoltalis est accessible gratuitement sur PC, smartphone ou tablette, sur iOS comme Android. Les identifiants de connexion sont envoyés à l'adhérent dès l'installation du dispositif réalisée.

Comment prendre un rendez-vous pour une installation gratuite ?

Des conseillers Voltalis, identifiables grâce à un badge professionnel, viendront présenter la solution aux habitants et professionnels du territoire pour leur proposer un rendez-vous d'installation. Il est également possible de contacter un conseiller directement par téléphone au numéro indiqué sur le courrier pour réserver un créneau.

Quelle est la durée de l'installation ?

L'installation est réalisée par un technicien professionnel habilité et dure environ 2 heures 30 pour un logement de 4 radiateurs électriques. Ce temps peut varier selon la surface du logement, le nombre d'appareils à équiper et leur accessibilité.

Que doit préparer l'adhérent pour l'installation ?

Avant l'intervention du technicien, il est demandé de libérer de l'espace au niveau des radiateurs et du tableau électrique.

Une question ? Un renseignement ? Nos conseillers sont disponibles !



02 44 19 84 62

(du lundi au vendredi de 8h à 18h
et le samedi de 10h à 18h)

Service basé en France, appel non surtaxé



paysdiroise@voltalis.com

www.voltalis.com